

**DELIBERATION**  
**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 JANVIER 2020**

Nombre de Conseillers : 37  
En exercice : 37  
Présents : 34  
Pouvoirs : 3  
Votants : 37

Date de convocation du Conseil Communautaire :  
Le 14/01/2020

Le 21 Janvier 2020, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON, Président, au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Isabelle ACHARD, Jean-Claude AUBERT, Nathalie BARDE, Marie Jeanne BEGUET, Stéphane BERTHOMIEU (Remplace André COLLON), Hubert BONNET, Noël CHEYNET, Christine CIOLFI, Brigitte COULON, Pascal CUNY, Dominique DESFORGES, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Françoise DUVILLARD, Olivier EYRAUD, Christine FORNES, Yann GALLAY, Bernard GRISON, Béatrice GUERIN, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Gaëlle LICHTLE, Raymond MOUSSY, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Michel RAYMOND, Bernard REY, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Claude TRASSARD, Frédéric VALLOS, Dominique VIAL.

Absents excusés : André COLLON (Remplacé par Stéphane BERTHOMIEU), Jacky DUTRUC (Pouvoir Nathalie BARDE), Chantal NOEL (Pouvoir Yves DUMOULIN), Anny SANLAVILLE (Pouvoir Jean-Claude AUBERT).

Assistaient : Jean-José BETTIOL (Beauregard), Pierre LUCIDOR (Toussieux), Monique RONGEON (Ars sur Formans), Marie-Christine THEVENET (Villeneuve), Nathalie TISSERAND (Parcieux).

Secrétaire de séance : Yves DUMOULIN.

**OBJET : CULTURE-PATRIMOINE – Tarifs de location de l'auditorium et de la salle d'exposition**

Mme Marie Jeanne BEGUET, Vice-Présidente en charge de la Culture et du Patrimoine, rappelle que l'espace culturel intercommunal La Passerelle comprend une salle d'exposition et un auditorium de 110 places. Ces salles sont utilisées prioritairement pour la programmation culturelle de la CCDSV (séances de cinéma, conférences, expositions, concerts...) mais peuvent dans certains cas être utilisées par des tiers, pour lesquels il convient de définir des tarifs de location.

La Commission culture et patrimoine, réunie le 12 décembre 2019, fait les propositions suivantes :

La logique tarifaire proposée correspond à des objectifs différents :

- Pour la salle d'exposition, la tarification est incitative et a pour objectif de permettre à des artistes d'exposer, en donnant la priorité aux artistes et associations du territoire.
- L'auditorium étant utilisé 7 jours sur 7 par le cinéma et l'école de musique, son utilisation par des tiers est très limitée, et accordée en priorité aux associations et organismes d'intérêt général. Il est également proposé de l'ouvrir dans certains cas aux entreprises du territoire.

La grille tarifaire proposée est la suivante :

**Tarifs de location pour la salle d'exposition :**

Types de manifestations	1 jour	1 semaine
Association / institution / artiste / artisan du territoire, sans vente	0 €	0 €
Association / institution / artiste / artisan du territoire, avec vente	20 €	110 €
Association / institution / artiste / artisan extérieur au territoire	30 €	150 €
Prestation nettoyage	25€/h	

**Tarifs de location pour l'auditorium :**

Types de manifestations	Tarifs (journée ou soirée)
Associations et organismes proposant une manifestation d'intérêt général	0 €
Entreprise du territoire	400 €
Entreprise extérieure au territoire	800 €
Prestation nettoyage	25€ /h

Il est indiqué que la location de la salle nécessite l'accord formel de la CCDSV qui gère l'agenda de ces locaux et qui instruira les demandes.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide, à l'unanimité :

- ✓ **D'APPLIQUER** ces tarifs à compter de la présente délibération ;
- ✓ **DIRE** que les crédits seront inscrits au Budget Principal.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **29 JAN. 2020**

N° récépissé télétransmission : 001-200042497-21012020-2020C04-CP

Affichage le :

**29 JAN. 2020**

A Trévoux, le 21/01/2020

**Le Président**  
**Bernard GRISON**

